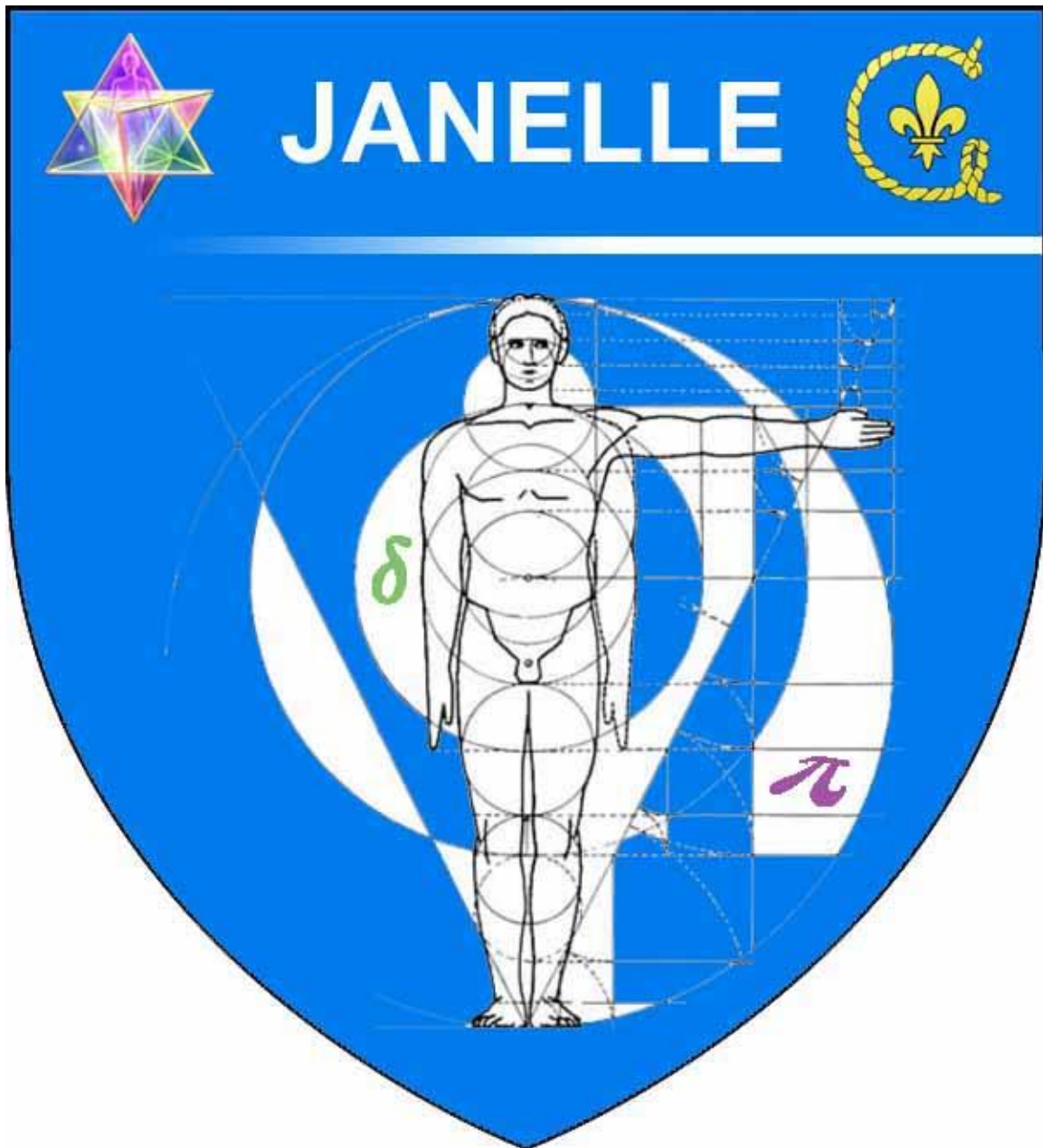


English version

<http://www.janelle.international/theinvention.pdf>

L'INVENTION DE LA TELEPORTATION ET DU VOYAGE DANS LE TEMPS



Incluant 2 nouvelles lois de la physique

Nous avons vue dans la théorie de la relativité constante, que plus la vitesse de déplacement augmente entre deux points de la ligne du temps que plus notre perception deviendra nulle. Il existe un vide entre les deux dimensions de l'espace-temps et que des indices nous ont été laissés dans l'autre dimension en traversant l'espace-temps.

<http://www.janelle.international/constante.pdf>

Nous avons vue dans la théorie de la relativité de l'espace-temps, que des indices qui se trouvent dans l'autre dimension peuvent être capté par caméra photo, vidéo, audio et satellite. Une élaboration de 3 nouvelles lois de la physique a été faite qui permet de traverser l'espace-temps à deux fréquences bien précise mais sans avoir de preuve pour la fréquence de 400hz. L'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement dans cette autre dimension a été défini à 34X notre vitesse de déplacement actuel dans notre dimension mais sans savoir si cette indice est vraiment exacte.

<http://www.janelle.international/espace-temps.pdf>

Nous avons vue dans le document du schéma – téléportation, les plans de conception des deux portes de l'espace-temps qui permettent de traverser d'une dimension à l'autre selon les deux fréquences bien précises et avec l'application du magnétisme de la rotation du moteur et la résonance de Schumann. Nous avons mis en application que ces deux fréquences dans un moteur se visualise en RPM.

<http://www.janelle.international/schema.pdf>

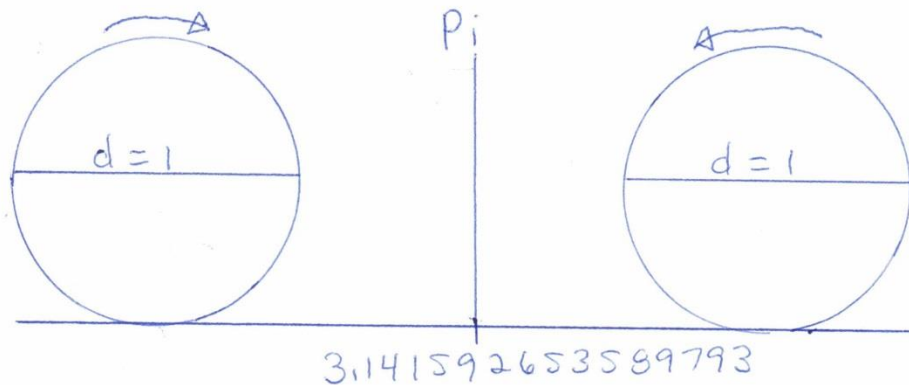
Nous avons vue dans le document du voyage dans le temps, que dans cette autre dimension, qu'il est possible de voyager dans le passé et dans le futur. Nous avons eu une démonstration par le test de la bouteille, que le déplacement d'objet dans notre dimension via la seconde dimension, était possible. Nous avons vue également, qu'il était possible de revenir mettre des indices dans le temps et de se faire capter sur caméra dans cette autre dimension en application au voyage dans le temps. Nous avons vue l'application sur terre de l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement à 34X avec la téléportation via les deux portes de l'espace-temps à deux endroits différente.

<http://www.janelle.international/voyage.pdf>

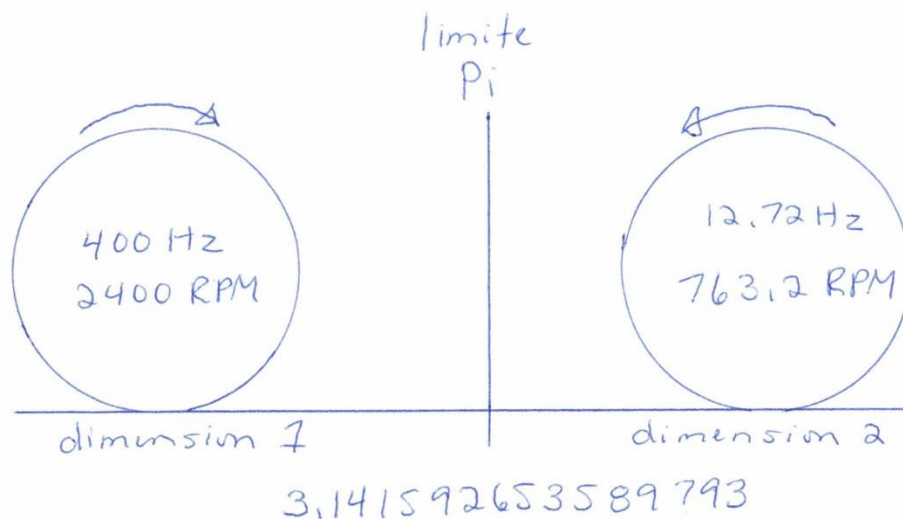
Nous avons vue dans le document du voyage dans l'espace, le voyage dans l'espace est réalisable dans l'autre dimension mais par deux portes de l'espace-temps sur terre. La vitesse de déplacement dans cette autre dimension dans l'espace se fait à 34X notre vitesse actuelle mais sans encore avoir de preuve formel que cette indice multiplicateur de la vitesse de déplacement est exacte selon la fréquence des deux portes de l'espace-temps.

<http://www.janelle.international/espace.pdf>

Dans le présent document, nous allons démontrer que les deux fréquences des portes de l'espace-temps est effectivement les deux bonnes fréquences (12.72hz et 400hz) et par le fait même que l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement est belle et bien de 34X.



Si on prend un cercle avec un diamètre à 1, sa circonférence sera de la valeur de Pi. Il est vrai de dire également que si je fais rouler ce cercle sur une ligne, que lorsque le cercle aura fait un tour complet, que celui-ci arrivera à la valeur de Pi.



Si on prend le principe du cercle et on l'applique dans nos deux portes pour traverser l'espace-temps, on se retrouve avec deux vitesses de rotation en RPM bien précise. Il existe une limite entre ces deux dimensions. Si on prend la valeur en RPM de la porte de 400hz (2400 RPM) et qu'on divise par la valeur en RPM de la porte de 12.72hz (763.2 RPM), on se retrouve avec la valeur de Pi à 3.141592653589793. Donc la valeur de Pi est la valeur de la limite des deux dimensions de l'espace-temps. Ce qui nous permet maintenant de définir la loi de Lortie avec une nouvelle formule de Pi.

LOI DE LORTIE

La limite entre les deux dimensions de l'espace-temps arrive à la valeur de 3.141592653589793, soit la valeur de Pi. Ce qui nous permet de définir une nouvelle formule de Pi.

$$\text{Pi} = \frac{\text{vitesse miroir triangle (RPM)}}{\text{vitesse miroir pyramide (RPM)}} = 3,141592653589793$$

$$\text{Pi} = \frac{2400 \text{ RPM}}{763.2 \text{ RPM}} = 3,141592653589793$$

Nous allons définir la formule de l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement dans la seconde dimension avant de continuer par la loi de Ferland qui suit. L'indice exacte est de 34.2X, que nous avons arrondi initialement à 34X dans la théorie de la relativité de l'espace-temps.

LOI DE FERLAND

L'indice multiplicateur de vitesse de déplacement (Vd) dans la seconde dimension est arrondie à 34X notre vitesse de déplacement dans notre dimension et définie par la formule suivante.

$$\text{VdX espace-temps} = \frac{\text{f temps triangle (hz)}}{\text{f temps pyramide (hz)}} = 34.2X$$

$$\text{VdX espace-temps} = \frac{1\ 106\ 64\ 0.739\ \text{hz}}{32\ 360.67977\ \text{hz}} = 34.2X$$

Pour définir que nous avons les deux bonnes fréquences et l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement, 3 indices ont été laissé par une personne de l'autre dimension dans notre dimension via l'espace-temps. Les présents indices ont été laissés durant la période de juin à octobre 2020. A première vue, les 3 indices ont rien de spécial, mais ils nous ont été laissé pour venir valider ce que nous avons besoin à nos fins de résultats.

Indice 1

Avis publié le 2 septembre 2020

Au Centre d'hébergement
Frederic-George-Heriot
de Drummondville, le 24
avril 2020, est décédée à
l'âge de 84 ans, Mme

Cet avis de décès, se retrouve sur internet en date du 24 juin 2020 mais la date de l'article est datée du 2 septembre 2020. Cette date du 2 septembre 2020 avait été prise comme exemple le 29 janvier 2020 dans le document du voyage dans le temps, avant même que cette avis de décès se retrouve sur internet. Si on vient dire que le 2 septembre est en fin de compte une unité du temps dans la seconde dimension (2.09 jours) et qu'on calcule le nombre de jour entre le 24 juin 2020 et le 2 septembre 2020. Ce nombre de jours arrive à 71 dans notre dimension si on prend en considération de prendre le 24 juin 2020 et le 2 septembre 2020. Ce qui confirme que l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement est bien de 34.2X et que les deux fréquences de 12.72hz et de 400hz sont exactes. Le 24 juin est la date de la fête National et la date de l'inauguration du nouveau pont Samuel de Champlain.

2.09 jours x 34.2X = 71.48 jours

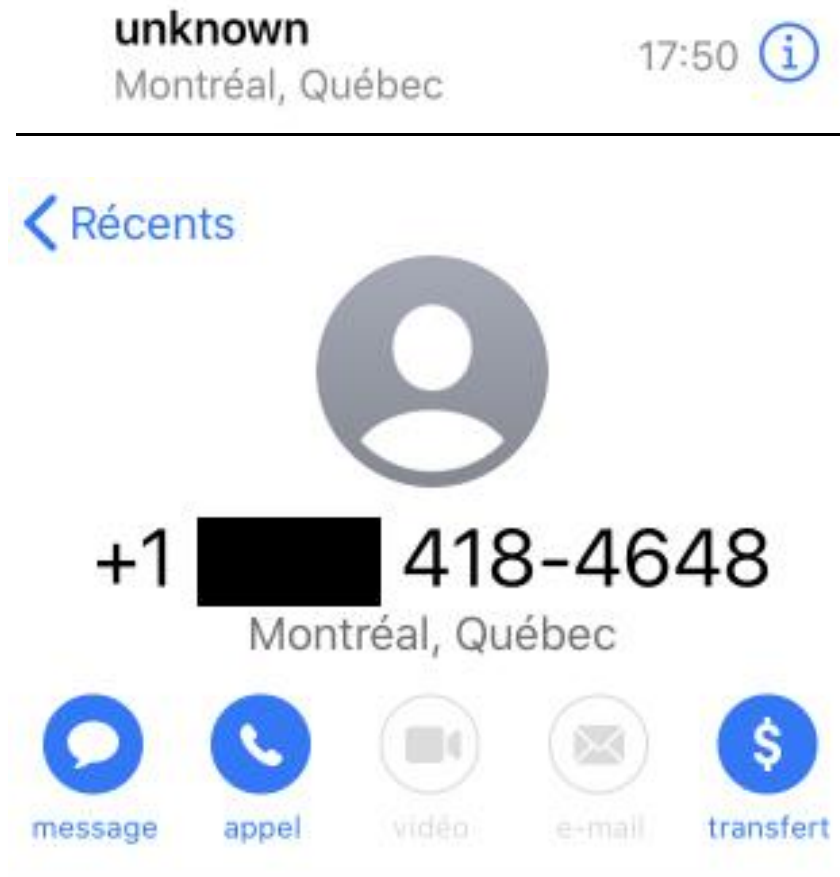
Indice 2



Le 14 aout 2020, le compteur du four s'est mis à inscrire 8324 pendant moins d'une minute. Au début aout, je me posais la question sur la validité du 400hz et je me disais que je n'avais aucune preuve pour cette fréquence. La seule preuve à ce jour est que dans les avions et bateaux, la fréquence du secteur d'alimentation n'est pas de 60hz mais de 400hz pour limiter la pesanteur des pièces de conception. Je venais d'apprendre qu'une amie était déménagée à Vancouver dans la même journée de ce 14 aout. Le temps en avion entre Montréal et Vancouver est de 4h36 minutes approximatif. Si je prends le même procédé que l'indice 1, le temps entre ces deux villes dans la seconde dimension est de 8.324 minutes. Ce qui confirme que l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement est bien de 34.2X et que les deux fréquences de 12.72hz et de 400hz sont exactes.

$$8.324 \text{ minutes} \times 34.2X = 284680 \text{ minutes} / 60 \text{ minutes} = 4.744 \text{ heures}$$

Indice 3



Le 1 octobre 2020, un appel reçu sur le cellulaire à 17h50 avec la mention unknown. La personne au bout du fil respire fort mais sans parler. J'ai remarqué en soirée qu'il était possible de rappeler le numéro. Pour des fins de confidentialité nous avons caché une partie du numéro. Le 418 représente le code régional de la ville de Québec. Le numéro caché représente une autre ville au Canada. Le temps entre ces deux villes est d'un peu plus de 2h30. Si on reprend le même procédé que les deux autres indices, le 4648 est le temps dans la seconde dimension pour se déplacer entre ces deux villes. 4.648 minutes est le temps à 34.2X la vitesse de déplacement de celle dans notre dimension. Ce qui confirme que l'indice multiplicateur de la vitesse de déplacement est bien de 34.2X et que les deux fréquences de 12.72hz et de 400hz sont exactes

$$4.648 \text{ minutes} \times 34.2X = 158961 \text{ minutes} / 60 \text{ minutes} = 2.649 \text{ heures}$$

À l'automne 1996, j'ai débuté mes recherches sur la téléportation par les dimensions de l'espace-temps avant même d'avoir reçu mon diplôme d'étude collégial comme technicien en électronique spécialisation télécommunication. 24 ans plus tard, selon les résultats de mes recherches, je confirme l'invention de la téléportation de la matière par un déplacement précis de 34.2X notre vitesse actuelle. Je confirme également l'invention du voyage dans le temps par l'application de deux portes de l'espace-temps à la fréquence de 12.72hz et de 400hz. Je confirme qu'il y a de la vie dans deux dimensions distincts qui gravite la terre et l'espace. Je confirme qu'il est possible à ce jour de se rendre dans cette seconde dimension de l'espace-temps et de revenir dans notre dimension.

Fin

Par Sébastien Janelle
*Technicien en électronique
spécialisation télécommunication
Le 6 octobre 2020*

*info@janelle.international
<http://www.janelle.international>*